



**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE BEZIERS**

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

L'an deux mille dix neuf et le huit avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Robert MENARD, Maire.

Présents : M. MENARD, Maire. Melle SCHMITT, M. D'ABBADIE, Mme PISSARRO, M. BRESSON, Mme FREY, Mme DESCHAMPS, M. HERAIL, Mme DORIER, M. ANGELI, Mme FIRMIN, M. ZENON, Mme LAUGE, Adjoint(s).

Mme DE SAINT PIERRE, Madame BRUN, Mme BOYER, M. ARDA, M. FABRE-LUCE, M. POLATO, M. BELLINI, M. MARTINEZ, M. PHAM, M. FOURNIER, Madame ANDRIEU, M. ABID, Mme DAUGAS, Mme OUMALEK, Mme PELAEZ, Mme RUL, Mme FUCHS, Mme DELBAERE, Mme VALAIZE, M. PERNIOLA, Madame RAYSSEGUIE, M. RESPLANDY, M. COUQUET, Mme ARNAUD-ROSSIGNOL, Conseillers Municipaux.

Absent(s) excusé(s), représenté(s) par mandat : M. MOULIN, M. GARCIA, Mme CHABBERT, Mme DARTIGUELONGUE, M. BOZKURT, M. CHOUKRI-TOURI, Mme VANDROY, M. PAREDES, Mme BOISJOT

Absent(s) excusé(s) : Mme JULLIAN, Mme ROQUE, M. DU PLAA

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire : Océane DELBAERE

- APPEL et ADOPTION du COMPTE-RENDU de la Séance Publique du 18 février 2019

Le Conseil adopte à l'unanimité

COMPTE-RENDU des DECISIONS du MAIRE : le Conseil prend acte

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

0 - Compte rendu des décisions du Maire - Application de l'Article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Compte rendu des décisions du Maire

Le Conseil prend acte

ADMINISTRATION BUDGETAIRE

1 - Compte de gestion 2018 : Budget principal

Compte de gestion 2018 : Budget principal

Votants : 46
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

2 - Compte de gestion 2018 : Budget annexe "Parkings"

Compte de gestion 2018 : Budget annexe "Parkings"

Votants : 46
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

3 - Compte de gestion 2018 : Budget annexe "Béziers Congrès"

Compte de gestion 2018 : Budget annexe "Béziers Congrès"

Votants : 46
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 2

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Arrivée de Monsieur DU PLAA. Le nombre de votants change, il passe de 46 à 48 car il a le pouvoir de Madame ROQUE.

4 - Compte Administratif 2018 : Budget Principal

Compte Administratif 2018 : Budget Principal

*Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votants change, il passe de 48 à 47.
Mademoiselle SCHMITT, 1ère Adjointe, prend la Présidence.*

Votants : 48
Pour : 43
Contre : 4
Abstentions : 0
Ne prend pas part au vote:1

Le Conseil adopte à la majorité

5 - Compte Administratif 2018 : Budget Annexe "Parkings"

Compte Administratif 2018 : Budget Annexe "Parkings"

*Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votants change, il passe de 48 à 47.
Mademoiselle SCHMITT, 1ère Adjointe, prend la Présidence.*

Votants : 48
Pour : 43
Contre : 0
Abstentions : 4
Ne prend pas part au vote:1

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

6 - Compte Administratif 2018 : Budget Annexe "Béziers Congrès"

Compte Administratif 2018 : Budget Annexe "Béziers Congrès"

*Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Le nombre de votants change, il passe de 48 à 47.
Mademoiselle SCHMITT, 1ère Adjointe, prend la Présidence.*

Votants : 48
Pour : 43
Contre : 0
Abstentions : 4
Ne prend pas part au vote:1

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

7 - Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 - Budget Principal

Votants : 48
Pour : 44
Contre : 1
Abstentions : 3

Le Conseil adopte à la majorité

8 - Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 - Budget Annexe « Béziers Congrès »

Affectation du résultat de Fonctionnement 2018 - Budget Annexe « Béziers Congrès »

Votants : 48
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

9 - Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2019.

Vote des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour 2019.

Votants : 48
Pour : 39
Contre : 9
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

10 - Budget Principal - Décision Modificative N°1

Budget Principal - Décision Modificative N°1

Votants : 48
Pour : 39
Contre : 9
Abstentions : 0

Le Conseil adopte à la majorité

11 - Budget Annexe Béziers Congrès - Décision Modificative N°1

Budget Annexe Béziers Congrès - Décision Modificative N°1

Votants : 48
Pour : 39
Contre : 5
Abstentions : 4

Le Conseil adopte à la majorité

12 - Constitution d'une provision pour risques et charges sur emprunts.

Constitution d'une provision pour risques et charges sur emprunts

Le Conseil adopte à l'unanimité

13 - Demande de subvention complémentaire - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Demande de subvention complémentaire - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Le Conseil adopte à l'unanimité

14 - Exercice 2019 - Constitution et reprise sur provision pour risques et charges de fonctionnement courant - Litiges et contentieux

Une provision de nature budgétaire, d'un montant de 509 750€ au 01/01/2019, a été constituée sur les exercices 2017 et 2018 pour couvrir la charge probable résultant de condamnations suite à des contentieux.

Le Conseil adopte à l'unanimité

15 - Restauration de l'Hôtel Chappaz - demande de Subventions

demande de Subventions

Le Conseil adopte à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

16 - Politique de la Ville - Action Cœur de Ville - Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle avec l'État.

Politique de la Ville – Action Cœur de Ville – Approbation de l'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle avec l'État.

Le Conseil adopte à l'unanimité

17 - Désignation des représentants de la Ville au Conseil de Discipline de Recours

Conseil de discipline de recours

Le Conseil adopte à l'unanimité

18 - Mise en réforme de divers matériels

Mise en reforme de divers matériels

Le Conseil adopte à l'unanimité

19 - Etat des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux - Année 2018

Etat des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux - Année 2018

Le Conseil prend acte

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

20 - Village des enfants - 22 avril au 6 mai 2019 - Allées Paul Riquet - Convention Ville de Béziers/Société Terraland pour mise à disposition du domaine public

Les allées Paul Riquet seront mises à disposition de la société Terraland pendant la durée des vacances scolaires afin de permettre l'animation "Village des enfants", comme en 2018.

Le Conseil adopte à l'unanimité

21 - Jeudis de Béziers (juillet et août 2019) - Partenariat Ville de Béziers/Office de Tourisme Béziers-Méditerranée - Convention Ville de Béziers/Commerçants participants - Tarif d'occupation du domaine public

Comme chaque année, les Jeudis de Béziers seront organisés sur les allées Paul Riquet en partenariat avec l'OTBM, les 4, 11, 18 et 25 juillet et les 1er, 8, 22 et 29 août 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

22 - Marchés à la brocante - Allées Paul Riquet - Convention de mise à disposition

Compte tenu du succès rencontré par Les marchés à la brocante sur les allées Paul Riquet, il convient de les reconduire

Le Conseil adopte à l'unanimité

23 - Attribution d'un kiosque sur la Place Jean Jaurès

Mise à disposition d'un emplacement sur la place Jean Jaurès pour l'implantation d'un Kiosque.

Le Conseil adopte à l'unanimité

CULTURE

24 - Modification catalogue des tarifs 2019 / Musées de Béziers.

La ville de Béziers propose des tarifs attractifs pour la vente en nombre de livres/objets de la boutique de ses Musées.

Le Conseil adopte à l'unanimité

25 - Gratuité d'entrée des Musées de Béziers aux détenteurs de la carte Pass Pro Hérault pour l'année 2019.

La ville de Béziers valide la gratuité d'entrée de ses Musées aux détenteurs de la carte Pass Pro Hérault pour l'année 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

26 - Acquisition / restauration de deux toiles de Richard Burgstahl / demande de subventions

La ville de Béziers demande des subventions à la DRAC et à la Région Occitanie pour l'acquisition et la restauration de deux toiles de Richard Burgstahl.

Le Conseil adopte à l'unanimité

27 - Restauration d'une toile de Domenico ZAMPIERI, dit Le Dominiquin / demande de subventions

La ville de Béziers demande des subventions pour la restauration d'une toile de Domenico ZAMPIERI, dit Le Dominiquin.

Le Conseil adopte à l'unanimité

28 - Attribution de prix pour la Fête de la Musique 2019.

A l'occasion de la Fête de la Musique qui se déroulera les 21 et 22 juin prochains, la Ville de Béziers décerne chaque année deux prix aux lauréats des groupes de musiciens participant au « Podium Révélation ».

1er prix : 800 euros (prix « Révélation »)

2ème prix : 400 euros (prix « Ville de Béziers »)

Le Conseil adopte à l'unanimité

29 - « Riquet fait son Festival » - Convention Commune de Béziers / CIRDOC.

Durant la manifestation "Riquet fait son Festival", le CIRDOC proposera les 20 et 21 avril de faire découvrir aux enfants la langue et la culture occitanes en proposant diverses animations. Le CIRDOC mettra également à disposition de la Ville son parking pour permettre aux différents intervenants de stationner sans difficulté. Aucune contrepartie financière n'est demandée pour ces interventions.

Le Conseil adopte à l'unanimité

30 - « Riquet fait son Festival » - Convention Commune de Béziers / Ligue de l'Enseignement de l'Hérault.

Des bénévoles de la Ligue de l'Enseignement de l'Hérault interviendront dans le cadre de la manifestation "Riquet fait son Festival" pour raconter des histoires aux enfants. Une convention est établie entre la Commune et l'association.

Le Conseil adopte à l'unanimité

31 - Féria 2019 : Hébergement des artistes et divers intervenants.

Féria 2019 : Hébergement des artistes et divers intervenants.

Le Conseil adopte à l'unanimité

32 - Féria 2019 - Spectacle équestre - Occupation du domaine public universitaire - Convention Ville de Béziers / Université Paul-Valéry Montpellier III.

Mise à disposition par l'université Paul Valéry du terrain appartenant au Centre Universitaire Du Guesclin pour le Spectacle équestre qui se déroulera pendant la Feria.

Le Conseil adopte à l'unanimité

33 - Mise à disposition à titre gracieux du Théâtre des Franciscains pour le gala de bienfaisance aux Chrétiens d'Orient.

L'association Chrétiens d'Orient désire organiser un spectacle dont la recette sera versée aux Chrétiens d'Orient Paris pour aider le village de Maaloula.

Le Conseil adopte à l'unanimité

34 - Convention type de partenariat Ville de Béziers / Ayants droit Jean Moulin / Exposant - Modalités de cession du droit d'exposition d'oeuvres Jean Moulin

Une convention type de partenariat tripartite (Ville de Béziers / Ayants droit Jean Moulin / exposant) est mise en oeuvre pour définir les modalités de cession du droit d'exposition d'oeuvres Jean Moulin à un tiers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

35 - Festival « L'Art Déboîte » - Convention Commune de Béziers / Association Interférence.

La Ville souhaite reconduire son partenariat avec l'association Interférence pour l'organisation du festival d'art contemporain « L'Art Déboîte », sur les Allées Paul Riquet, du 27 au 30 juin 2019. Cette manifestation regroupe des artistes, des peintres, des sculpteurs, du street art..., dans des containers maritimes transformés pour l'occasion en « containers galeries ». Un concert de musique électronique sera également organisé dans le cadre de ce festival, dans les Arènes.

Le Conseil adopte à l'unanimité

36 - Spectacles d'improvisation au théâtre municipal pour les 10 ans de l'association "Fédération Biterroise d'Improvisation"

L'association "Fédération Biterroise d'Improvisation" souhaite organiser au théâtre municipal 2 représentations d'improvisation de théâtre et un atelier pour marquer ses 10 ans d'existence : vendredi 17 mai et samedi 18 mai. Pour cela, l'association souhaite mettre en place une billetterie à 5 €.

Un convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre municipal entre l'association et la Ville de Béziers précise les modalités de cette mise à disposition.

Le Conseil adopte à l'unanimité

37 - Convention de mise à disposition gratuite des Franciscains pour l'Association Alliance Russophone Biterroise

Dans le cadre de l'organisation de la Semaine de la Culture Russe par l'Association Alliance Russophone Biterroise, un concert est organisé au Théâtre des Franciscains, le jeudi 25 avril à 19 h 00.

A cet effet il est demandé la gratuité pour l'occupation de ce site.

Le Conseil adopte à l'unanimité

DOMAINE

38 - Déclassement et cession de la voie de desserte du centre commercial Leclerc

Cession après déclassement de la voie d'accès au Centre Leclerc

Le Conseil adopte à l'unanimité

39 - Déclassement et cession de la parcelles MZ 360 - 2 boulevard Jean Bouin

Cession d'une parcelle pour agrandissement parking et aménagement paysager

Le Conseil adopte à l'unanimité

40 - Bilan des cessions et acquisitions - Année 2018

Opérations de cession et d'acquisition pour l'année 2018

Le Conseil prend acte

41 - ZAC de l'Hours - rétrocession des biens de retour

Retrocession de biens

Le Conseil adopte à l'unanimité

42 - ZAC de la Courondelle - Extension de l'ilôt X1 - Cession de la parcelle CY n°469 à VIATERRA

Vente d'une parcelle à Viaterra

Le Conseil adopte à l'unanimité

43 - Acquisition du Théâtre des Variétés sis 9 rue Victor Hugo, cadastré section MP n° 781.

Achat d'un théâtre à Béziers

Le Conseil adopte à l'unanimité

ESPACES VERTS ET SPORTIFS

44 - Convention de partenariat entre l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique de Béziers et la Commune

Convention de partenariat avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Béziers et la Commune

Le Conseil adopte à l'unanimité

JURIDIQUE

45 - Pelouse du Stade de la Méditerranée - Protocole Transactionnel avec l'entreprise attributaire du marché

Règlement amiable du pré-contentieux opposant la société IDVERDE à la Ville de Béziers concernant les pelouses du stade de la méditerranée.

Le Conseil adopte à l'unanimité

46 - Avenue de Badones - Réalisation d'aménagements de voirie

Avenue de Badones - Réalisation d'aménagements de voirie

Le Conseil adopte à l'unanimité

PERSONNEL

47 - Tableau des effectifs - Mise à jour du tableau des effectifs

Suppression postes vacants

Le Conseil adopte à l'unanimité

48 - Tableau des emplois - Création d'un poste d'Attaché de Conservation - archéologue médiéviste

Création d'un poste d'attaché de conservation - archéologue médiéviste

Le Conseil adopte à l'unanimité

49 - Modalités de mise en oeuvre du compte personnel de formation

Compte personnel formation

Le Conseil adopte à l'unanimité

SANTE

50 - Convention de partenariat entre la Ville et l'Association des Familles du Faubourg et du Biterrois

Dans le cadre du programme «Vivons en forme à Béziers» un partenariat est mis en place avec l'Association des Familles du Faubourg et du Biterrois. Il consiste à animer des ateliers cuisine dans les locaux de la maison de quartier Martin Luther King. Afin de soutenir cette action, une convention de partenariat va être signée pour l'animation de 10 ateliers en 2019.

Le Conseil adopte à l'unanimité

51 - Participation de la Ville au dispositif « Duo Day »

Participation de la Ville au dispositif « Duo Day »

Le Conseil adopte à l'unanimité

SCOLAIRE

52 - Mesures de carte scolaire - Rentrée 2019

Mesures de carte scolaire arrêtées par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Hérault

Le Conseil prend acte

SOCIAL

53 - Avenant 2019 à la Convention générale de Partenariat Ville de Béziers / A.B.E.S. établissant le Contrat d'Objectifs 2019

Avenant n°19 à la Convention Générale de Partenariat Ville / ABES prévoyant un soutien financier de 150 185 € en faveur de cette association

Le Conseil adopte à l'unanimité

54 - Contrat d'Objectifs Ville de Béziers / association "Les restaurants du Coeur" - Avenant N°4

Avenant N°4 au Contrat d'Objectifs Ville / Restaurants du Coeur prévoyant une aide financière de 30 000 € en faveur de cette association

Le Conseil adopte à l'unanimité

55 - Subventions exceptionnelles en faveur des associations "Familles de France - le lien associatif" et "Amicale des Sourds et Malentendants - Béziers"

attribution à l'association "Familles de France - le lien associatif" d'une subvention exceptionnelle de 1 600 € et attribution à l'association "Amicale des Sourds et Malentendants" d'une subvention exceptionnelle de 400 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité

56 - Association "Emile Claparède" de la Ville de Béziers - Attribution d'une subvention d'équipement pour une opération de réhabilitation et de construction du Foyer des Jeunes Travailleurs

Attribution de 2 subventions d'équipement de 100 000 € chacune, l'une en 2019, l'autre en 2020, en faveur du FJT "Emile Claparède", afin d'accompagner l'opération de réhabilitation et de construction de de cette structure.

Le Conseil adopte à l'unanimité

57 - Convention relative au fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles Béziers Ville - Ville de Béziers - CAF de l'Hérault - Conseil Départemental de l'Hérault

Le Conseil adopte à l'unanimité

58 - Convention de partenariat entre le Conseil Départemental de l'Hérault et la Ville de Béziers - gestion du Service d'Accueil Familial (crèche familiale)

Le Conseil adopte à l'unanimité

59 - 10èmes Rencontres du Handicap : convention de partenariat entre la Jeune Chambre Economique de Béziers Piémonts Littoral et la Commune de Béziers

Dans le cadre du 10ème anniversaire de la manifestation "Rencontres du Handicap", il a été décidé d'établir un partenariat entre la Jeune Chambre Economique de Béziers Piémonts Littoral et la Commune de Béziers.

Le Conseil adopte à l'unanimité

SPORTS

60 - Changement du nom du Stade de Sauclières par "Stade Sauclières - Raoul BARRIERE".

Le stade de Sauclières se nommera désormais "Stade Sauclières - Raoul BARRIERE"
La loge officielle du stade de la Méditerranée prendra également le nom de Raoul BARRIERE

Le Conseil adopte à l'unanimité

61 - Avenant Ville de Béziers et SASP Béziers Rugby à la convention de mise à disposition du Stade de la Méditerranée pour la période 2018 à 2021

Dans la convention quadripartite de mise à disposition du stade de la Méditerranée, la SASP Béziers Rugby bénéficie en exclusivité de la salle T 01/55.
La Ville doit, récupérer la maîtrise de cette salle afin de procéder à quelques aménagements sur cette partie du stade pour répondre à l'obligation imposée par les ligues professionnelles de football et de rugby en vue de la création de vestiaires spécifiques pour les arbitres féminins.

*Madame VALAIZE ne prend pas part au vote car concernée personnellement.
Le nombre de votants change, il passe de 48 à 47.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

62 - Avenant à la Convention Ville/ASB Foot pour la mise à disposition de Sauclières pour les saisons 2016/2017, 2017/2018 et 2018/2019 - Avenant à la Convention de Partenariat Ville/ASB Foot pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020.

Avenant pour préciser que l'équipe professionnelle de Ligue 2 ne dépend plus de l'ASB Foot
Suppression de la redevance de 2 500 € pour l'utilisation de Sauclières par l'ASB Foot

Le Conseil adopte à l'unanimité

63 - Subventions exceptionnelles pour les mois de janvier à avril 2019 ou pour des actions qui s'étalent sur toute l'année 2019

Attributions de 11 subventions exceptionnelles pour un montant global de 13 900 € et de 2 subventions pour le fonctionnement de manifestations pour un montant global de 6 000 €. Le montant total des subventions proposé est de 19 900 €.

Le Conseil adopte à l'unanimité

64 - Convention Ville de Béziers et Béziers Angels pour le stockage d'une surface amovible de volley

La Ville fournit un lieu de stockage uniquement.
L'entretien de cette surface de jeu reste de la compétence du club

Le Conseil adopte à l'unanimité

65 - Convention Ville de Béziers et la SAS (Société par Actions Simplifiées) ASB PROFESSIONAL

Convention pour l'utilisation des installations de la Méditerranée et de Sauclières par la SAS ASB PROFESSIONAL

Le Conseil adopte à l'unanimité

TRAVAUX SUPERSTRUCTURE

66 - Reconstruction du groupe scolaire des "Oliviers" - Approbation du programme- Lancement d'un concours d'architecture - Modification de la Constitution du jury

Reconstruction du groupe scolaire des "Oliviers" - Approbation du programme avec co-financement par l'ANRU - Lancement d'un concours d'architecture - Modification de la Constitution du jury

Le Conseil adopte à l'unanimité

URBANISME

67 - Dénomination des voies du lotissement « Les Terrasses de Saint Nazaire ».

Cette délibération permet de dénommer la rue Antonio MACHADO, voie principale du lotissement et la place Melvin JONES situées dans le lotissement Les Terrasses de Saint-Nazaire.

Le Conseil adopte à l'unanimité

68 - Dénomination de la Place de l'îlot des Chaudronniers.

Cette délibération permet de dénommer la place des Chaudronniers, place nouvellement créée suite à la démolition d'immeubles.

Le Conseil adopte à l'unanimité

69 - ZAC DE LA COURONDELLE - Agrément à la cession de l'îlot X1

Cette délibération permet d'annuler l'agrément du 19 décembre 2017 portant sur la cession par VIATERRA de l'îlot X1

d'une superficie de 1 460 m² à la SARL AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale et d'agréer la cession par VIATERRA de l'îlot X1 d'une superficie de 1 620 m² à la SAS AJ PROMOTION IMMOBILIERE ou à une société de construction vente filiale, moyennant un prix de 332 900 € HT (trois cent trente-deux mille neuf cents euros), en vue de la réalisation d'un programme immobilier collectif d'habitation comprenant environ 23 logements, pour une surface de plancher maximum de 1520 m².

Le Conseil adopte à l'unanimité

70 - ZAC DE LA COURONDELLE, parcelle CZ 311 - Approbation de la convention de participation à la SCI CAUSSE BRESSON .

Cette délibération permet d'approuver le projet de convention de participation au coût des équipements de la ZAC établi par VIATERRA avec la SCI CAUSSE BRESSON concernant une surface de plancher additionnelle de 32 m² pour un montant de 1 483 €.

*Monsieur BRESSON ne prend pas part au vote car concerné personnellement.
Le nombre de votants change, il passe de 48 à 47.*

Le Conseil adopte à l'unanimité

71 - ZAC DU QUAI PORT NEUF - Modification d'Agrément à la cession d'un immeuble 12, rue du Lieutenant Pasquet à Béziers / Parcelle LW 133

Modification d'Agrément à la cession d'un immeuble 12, rue du Lieutenant Pasquet à Béziers /
Parcelle LW 133 -

Votants : 48

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 4

Le Conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

La séance est levée à 20H35

Le compte-rendu de la séance sera consultable au Secrétariat du Conseil Municipal.

Vu le Maire, le mardi 9 avril 2019